



Monsieur Yoann Grasset
 Agence : Le Chateau
 Ligne Directe : 054 647 6223
 Email : yoann.grasset@bpaca.banquepopulaire.fr
 N° Etude : 7083306

Le Chateau, le 05/02/2025

Nous vous remercions d'avoir sollicité la BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE pour l'étude de votre projet professionnel. Compte-tenu des éléments que vous nous avez fournis, nous avons le plaisir de vous présenter ci-après notre proposition de financement, sous réserve de l'accord définitif de notre établissement.

Emprunteur(s)

La société SAS LIBRAIRIE D'ALIENOR dont le siège social est à 16, Place De La Republique 17480 LE CHATEAU D OLERON représentée par :

MME JESSICA CHAILLOLEAU agissant en qualité de Representant legal

M SEBASTIEN MIEL agissant en qualité de Representant legal

Récapitulatif de votre Projet

Votre Projet	Achat - Fonds de commerce Travaux - Aménagement Achat - Matériel Financement - Stock Financement - Besoin en fonds de roulement
Montant du projet	123 000,00 EUR
Frais de dossier	930,00 EUR
Montant fond de garantie (SCM)	1 395,00 EUR
Frais de gestion (SCM)	2 771,40 EUR
Parts sociales (SCM)	40,00 EUR
Frais de greffe (Nantissement fonds de commerce)	200,00 EUR
Montant de l'apport	7 336,40 EUR

Notre proposition de Financement

Prêt SOCAMA Transmission Reprise InvestEU	
Montant du financement	93 000,00 EUR
Durée de financement	84 mois

Détail du Prêt SOCAMA Transmission Reprise InvestEU - 93 000,00 EUR								
N°	Palier(s)	Durée (mois)	Périodicité	indice	Marge sur indice (%)	Taux (%)	Echéance (*) hors assurance(s)	Echéance (*) avec assurance(s)



							groupe (EUR)	groupe (EUR)
1	Franchise Capital	6	Mensuelle			4,300	333,25	412,15
2	Echéance constante	78	Mensuelle			4,300	1 368,81	1 447,71

(*) Première échéance du palier

Les éventuels besoins court terme liés à votre projet feront l'objet d'une proposition de financement complémentaire.

Assurance(s) Emprunteur(s)

L'assurance des emprunteurs vous couvre en cas de survenance de certains évènements comme le **DéCès**, la **Perte Totale et Irréversible d'Autonomie**, l'**Invalidité Permanente Totale** (66 à 100%), l'**Incapacité Temporaire Totale**, en prenant en charge tout ou partie des échéances de vos crédits.

Prêt SOCAMA Transmission Reprise InvestEU - 93 000,00 EUR			
Assureur	Garanties couvertes	Personne assurée	Quotité assurée
Cnp Assurances Et Bpce Vie	Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et incapacité temporaire totale et Invalidité permanente	M SEBASTIEN MIEL	100,00 %

Prêt SOCAMA Transmission Reprise InvestEU - 93 000,00 EUR			
Assureur	Garanties couvertes	Personne assurée	Quotité assurée
Cnp Assurances Et Bpce Vie	Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et incapacité temporaire totale et Invalidité permanente	MME JESSICA CHAILLOLEAU	100,00 %

Garantie(s)

SOCAMA ACA à hauteur de 93 000,00 EUR .
Souscription de 5 part(s) sociale(s) de 8,00 EUR.
Fonds de garantie calculé au taux de 1.500 % du capital garanti, restituable partiellement ou totalement à la fin du prêt.
La commission des frais de gestion est calculée au taux de 2,980 %. Ces frais seront prélevés en une seule fois au compte du client lors de la mise à disposition des fonds.

Caution Solidaire de La société COMMUNE DU CHATEAU D OLERON, dont le siège social est à 4 BOULEVARD VICTOR HUGO 17480 LE CHATEAU D OLERON représentée par : Monsieur MICHEL PARENT agissant en qualité de Représentant legal, à hauteur de 23 250,00 EUR .

Nantissement de fonds de commerce à hauteur de 93 000,00 EUR.

La présente proposition est subordonnée aux réserves d'usage, notamment :

- de l'exactitude des déclarations relatives à la situation financière et juridique de l'emprunteur et le cas échéant, de la caution,
- de l'absence de dégradation de la note Banque de France, d'incident de paiement et d'inscription à l'un quelconque des fichiers Banque de France,

AR Prefecture

017-211700935-20250212-2025_1_4-DE
Reçu le 17/02/2025

SAS LIBRAIRIE D'ALIENOR / 0867367
N° Etude 7083306
Yoann Grasset

- de la régularisation des garanties envisagées,
- de l'acceptation de l'assurance emprunteur,
- de l'absence d'obstacle juridique susceptible d'empêcher la régularisation du contrat.

Nous vous informons que cette proposition a une durée de validité de 15 jours et reste soumise à l'accord définitif de notre établissement.

Si cette proposition vous convient, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter afin de poursuivre l'instruction de ce dossier.

En espérant avoir répondu à votre attente et restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Yoann Grasset